

### 1980

Valeur du point décembre 1980  
**12,88 F (1,963 €)**

Consultation Médicale :	6.56 €
Timbre Poste :	0.21 €
Journal quotidien :	0.38 €
Place de Cinéma :	2.44 €
Essence (super, 1 litre) :	0.50 €
Gazole (G-O) ,1 litre :	0.33 €
Pain (baguette 250 g) :	0.25 €
Bœuf (faux filet 1 Kg) :	8.08 €

**18.75 €**



### 2004

Valeur du point janvier 2004  
**4,3963 € (28,838 F)**

20.00 € :	Consultation Médicale
0.50 € :	Timbre Poste
0.85 € :	Journal quotidien
8.70 € :	Place de Cinéma
1.05 € :	Essence (super) ,1 litre
0.95 € :	Gazole (G-O) ,1 litre
0.55 € :	Pain (baguette 250 g)
12.50 € :	Bœuf (faux filet 1 Kg)

**45.10 €**

- Le bulletin de salaire de janvier sera très explicite et ne trompera personne.

- Le S.A.F.P.T. qui a transmis ses revendications personnelles en débattira directement lors des prochains rendez-vous ministériels.

- Le S.A.F.P.T. refuse la revalorisation générale des traitements de 1% proposée pour l'année 2005.

- Cette proposition est inacceptable et ne compense en rien les pertes subies par les fonctionnaires d'autant qu'au regard de la retraite additionnelle, l'agent sera surcotisé de 5% dès le 1 er janvier 2005 sur 20% de son régime indemnitaire.

- Par ailleurs, toujours au 1 er janvier 2005, les bases de calcul de la CSG (contribution sociale généralisée) et de la CRDS (contribution pour le remboursement de la dette sociale) passent de 95% du traitement brut imposable à 97% du même traitement.

**Sur 24 Ans**

**Salaire + 123.95 %**

**Coût de la vie + 140.53 %**

**- 16.58 %**

### Le S.A.F.P.T. revendique :

- La revalorisation du point d'indice qui sert de base au calcul du traitement des fonctionnaires.
- La revalorisation des bas salaires par rapport au montant du SMIC.
- Qu'un rattrapage soit fait pour tous les agents qui n'ont rien perçu depuis plusieurs années.
- Que les avancements d'échelon se fassent tous au temps minimum sauf cas très exceptionnel.

## SYNDICAT AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

# Grève le 20 janvier 2005

Le SAFPT invite ses adhérents et sympathisants à manifester leur mécontentement en participant massivement à cette journée d'action.

Siège National : Social et Administratif : 13, rue Neuve - 03200 VICHY  
Tel 04 70 97 89 31 - Fax 04 70 97 89 44 - Site : WWW.SAFPT.ORG